



# VERSAILLES

## Compte-rendu du conseil de quartier Clagny-Glatigny du mardi 11 octobre 2022

### **Intervention d'Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint déléguée à la culture et à la concertation**

Chaque adjoint au maire a une délégation. Emmanuelle de Crépy est Maire-Adjoint déléguée à la culture. Avocate de formation, Musicienne (altiste), elle est élue depuis 2008. Elle est aussi conseillère communautaire à Versailles Grand Parc et participe à ce titre au conseil d'établissement du Conservatoire.

La volonté politique de François de Mazières et de l'équipe municipale en matière de culture est d'abord : « la culture partout et pour tous ». On essaye de décliner des politiques culturelles pour tous les publics et en particulier les publics empêchés, c'est-à-dire les prisons ou la maison d'arrêt des femmes, les EHPAD, les personnes handicapées ... Nous souhaitons que la culture soit présente partout, dans tous les quartiers, et beaucoup de choses se montent avec les maisons de quartier.

L'équipe municipale cherche aussi à allier patrimoine et création. Par exemple en musique, il y a des concerts de musique classique mais aussi des créations (Versailles Live, Electrochic). On cherche toujours à mettre en valeur toutes les formes d'art (poésie, cirque, musique, danse, théâtre...).

L'objectif est enfin de valoriser la transmission à la jeunesse.

François de Mazières est très présent et reste le directeur artistique du Mois Molière. D'autres conseillers municipaux sont identifiés pour la culture : Marie-Pascale Bonnefont, Anne-Lise de Haut de Sigy, Anne-Lise Josset, Muriel Vaislic et Michel Lefèvre.

Pour aider ces élus, les services de la ville ont pour mission de mettre en œuvre la politique culturelle. A Versailles, la Direction des Affaires Culturelles avec Jean-Marie Guinebert et Séverine Boursin son adjointe sont à la tête d'une petite équipe. Ils sont directement dépendants du Directeur Général des Services (DGS).

Ils pilotent l'ensemble des établissements culturels de la ville de Versailles, c'est-à-dire :

**1) Les bibliothèques.** Il n'y a pas de bibliothèque municipale dans notre quartier Clagny-Glatigny (une bibliothèque associative et une boîte à livres s'y trouvent), mais il existe une bibliothèque centrale rue de l'Indépendance américaine, qui a un rôle patrimonial et bénéficie de l'action de deux conservateurs d'Etat ainsi que des bibliothèques de quartier. Les bibliothèques sont sous la responsabilité d'un directeur.

A noter : il y a un site intercommunal des bibliothèques de Versailles Grand Parc + un atelier numérique.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Mickaël Boitelle et Jean-Yves Perier

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

- 2) **L'École des Beaux-Arts** de Versailles (rue Saint-Simon). Cette école dispense des cours et elle bénéficie d'un lieu d'exposition.
- 3) **Les archives communales**, avenue de Paris  
Ces archives disposent de collections très importantes et très intéressantes (valorisées souvent sur les réseaux sociaux).
- 4) **L'Université ouverte de Versailles** (ex UIA) dépend d'une directrice. Y sont dispensés des cours variés : artistiques, de Français Langue Etrangère (FLEU), de langues et de langue des signes etc. L'offre est très diversifiée. Les cours se passent dans des salles, les conférences en amphithéâtre.
- 5) **La mairie est propriétaire du théâtre Montansier**. Il y a une délégation de service public. Le théâtre a une gestion déléguée avec sa propre programmation.
- 6) **Le palais des congrès** : la ville est propriétaire des murs.

**Les partenaires culture sont notamment : l'Office du tourisme, l'Université de Versailles Saint Quentin, le Centre de musique baroque de Versailles, l'École du paysage, l'École d'architecture et l'espace de la Maréchalerie** (bâtiment au-dessus des manèges), **les Compagnies en résidence, les cinémas, les librairies...**

En matière culturelle et en lien avec le château, Emmanuelle de Crépy participe au **Groupement d'Intérêt Public de recherche scientifique du château de Versailles** (qui regroupe les archives et les bibliothèques).

**Le maire participe au conseil d'administration du château de Versailles**. Les bibliothèques et les archives travaillent aussi avec le château.

**La mairie est aussi en lien avec le vivier associatif**, elle a des conventions avec :

- **L'Académie équestre** (Bartabas) : par exemple, en cas d'intempéries pendant le Mois Molière, les spectacles se tiennent dans leurs bâtiments
- **Versailles Jazz Festival et Musiques à Versailles**
- **Versailles et orgues**
- **Histoire de lire**
- **L'Académie de Versailles,**
- **Les amis du musée Lambinet, de la bibliothèque...**

C'est aussi avec les associations que l'on construit des parties de la programmation culturelle. Une partie d'entre elles sont subventionnées, certaines bénéficient de locaux et sont souvent en lien avec les maisons de quartier, beaucoup ont besoin d'une aide en communication.

On a par ailleurs des compagnies en résidence. Des locaux sont mis à leur disposition et elles participent à la vie locale : actions dans les écoles, dans les EHPAD. Certaines ont une grande renommée (A noter : l'actrice Salomé Villiers a remporté le Molière 2022 de la Révélation féminine).

**Les événements de l'année :**

- **Les Journées Européennes du Patrimoine** (septembre 2022)
- **La Nuit de la Création** (1<sup>er</sup> octobre de 20h à minuit) avec la participation de différents acteurs du territoire
- **Le Salon du livre d'Histoire** (les 18, 19 et 20 novembre)
- En cours : **l'exposition Arnaud ADAMI** à Richaud (jusqu'au 20 novembre).
- **Le 3 décembre : Réouverture du musée Lambinet** (musée de collections, d'art et d'Histoire de la Ville). La scénographie a été repensée en mettant en valeur des objets. Les services, agents, peintres de la Ville de Versailles ont été très efficaces.
- **Exposition Origami à Richaud en lien avec le service événementiel de la ville**

- **Du 4 au 18 décembre : Festival Versailles au Son des Orgues**
- **Le festival des langues classiques** (latin, grec, et chinois) vendredi 4 et samedi 5 février à l'hôtel de Ville et à l'Université Ouverte de Versailles
- **Exposition photographique au Printemps à Richaud**
- **En mars : festival Electrochic**
- **Avril : le Bazard des Mêmes à Porchefontaine**

**Sans oublier la programmation du Théâtre Montansier, du CMBV, des conférences et cycles de la bibliothèque, de l'UOV ...**

#### **Echanges avec la salle :**

Il est précisé que la maison de quartier peut accueillir des évènements culturels (chorale les lundis à 20h), tout comme chez les Petites Sœurs des Pauvres (et le square Jeanne d'Arc).

La maison de quartier accueille des activités culturelles et on peut y trouver la programmation de la ville.

#### Questions :

#### **Comment la mairie est-elle engagée dans les musiques actuelles ?**

Depuis longtemps, les Versaillais rêvent de retrouver les grands concerts à Versailles des années 1980. Historiquement, il y a toujours eu beaucoup d'électro à Versailles et de nombreux groupes de jeunes musiciens.

Il a été créé un festival à l'échelle de Versailles Grand Parc (Electrochic). Il y a une classe de musiques actuelles au Conservatoire. Versailles Grand Parc peut bénéficier sur son territoire de salles pour ces artistes (Vélizy, Jouy ...).

A Versailles en parallèle, sous la responsabilité du service de la mission jeunesse (et des adjoints), a été créé Versailles Live avec des concerts salle Marcelle Tassencourt. Ils ont aussi mis en place la Guinguette près du Skateparc.

Autre délégation d'Emmanuelle de Crépy : la Concertation et les conseils de quartier.

#### **Point sur la commission voirie** (Aurélié Thourot et Joséphine Arbel)

Ordre du jour :

- 1) la concertation de la rue Jacques Lemercier
- 2) la ligne de bus n°1 qui ne s'arrête pas à certains arrêts possibles

#### **1. La concertation de la rue Jacques Lemercier** (Aurélié Thourot)

- a) Les trottoirs vont être refaits, des informations vont être distribuées dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier. Pour les revêtements, les trottoirs seront en béton désactivé.
- b) Le reste de la chaussée sera refait intégralement. De nombreux riverains ont fait remonter leurs avis sur ce point. Un porte-à-porte et un sondage ont été organisés pour conserver le sens unique ou non pour les voitures (+ argumentation).  
Un RDV avec M. Rousset et Céline Defontaine (les services de la ville), a permis d'attirer leur attention sur des problèmes bien identifiés. Une liste exhaustive de tout ce qui été remonté a été élaborée. La balance est assez équilibrée entre les partisans et les opposants du sens unique. En fonction de la solution choisie les services répondront aux inconvénients

Echanges sur ce point : Quoi qu'il arrive la rue Jacques Lemercier sera à double sens pour les vélos. Il faut que le double sens des cyclistes soit matérialisé au sol.

Réduire les trottoirs pour augmenter la chaussée fait augmenter le budget de la chaussée et c'est impossible car certaines personnes à mobilité réduite ne pourraient plus circuler.

**2. La ligne 1 du bus** Pershing/États-Unis passe toutes les 3 ou 4 minutes. Il y a un arrêt en haut de l'Avenue des États-Unis, mais le bus ne s'arrête pas (la ligne 13 passe, ainsi que le 171 mais sinon il n'y a pas d'autre bus).

Aurélien Thourot a contacté les services de la Ville et ceux de VGP.

Les premiers échanges ont souligné la difficulté de l'absence de sanitaires pour les chauffeurs à proximité d'un éventuel terminus et la problématique de mettre un terminus dans un endroit sombre à côté d'une forêt.

Or cela supprime 2 arrêts. Un travail est en cours pour les sanitaires des chauffeurs car la ville détient une parcelle près de l'Université.

Les interlocuteurs et décideurs doivent être relancés (Phébus, Versailles Grand Parc, Versailles ...).

Remarques de Mickael BOITELLE : le bus traverse l'avenue des États-Unis devant le lycée Jacques Prévert. C'est dangereux pour les étudiants. Il faudrait mettre le totem/signalisation avant le feu rouge pour forcer les élèves à marcher sur le passage clouté pour prendre le bus.

### **3. Informations diverses :**

- Un stand des conseils de quartier était présent au forum des associations. Il y a eu environ 30 personnes.
- Mi-octobre s'est tenu le Forum pour l'emploi des femmes organisé par Dominique Roucher-de Roux, Maire-Adjoint déléguée au Développement économique, à l'Emploi et aux Affaires Générales.
- Compost : le projet avance, avec 20 inscriptions de familles du quartier. Nous recherchons d'autres lieux et allons rencontrer Michel Bancal, Président de Versailles Habitat. Le square Rémilly serait un lieu possible, Michel Bancal va étudier la demande.  
Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, il sera obligatoire de trier nos bio-déchets et d'avoir un bac supplémentaire dans la cuisine. Versailles Grand Parc accompagne très bien les habitants.

Prochain conseil : le 13 décembre

Réunion voirie le 22 novembre (sur la gestion des déchets et la place Laboulaye)

A noter : pour les décorations de Noël, la Ville a choisi d'éclairer uniquement les endroits commerçants.

L'horloge en face de la gare Rive Droite ne fonctionne plus (mais c'est à la SNCF de s'en occuper semble-t-il).